



« Initiative 4 pour 1000 : les Sols pour la Sécurité alimentaire et le Climat »

Document Forum 4-1 – Rapport du Forum n°3 – Katowice (13 Décembre 2018)

4^{ème} Réunion du Forum

Mercredi 11 Décembre 2019

08h00 à 14h00

Ministère de l'agriculture, la pêche et l'alimentation – Madrid (Espagne)



Le **Segment de Haut Niveau** de la réunion du Forum a été ouvert par une allocution de bienvenue du représentant **M. Ryszard Zarudzki**, sous-secrétaire d'État du ministre polonais de l'agriculture, et par un discours de bienvenue de **M. Ryszard Koziolk**, ProRector de l'Université de Silésie et une vidéo du **Dr Ibrahim Mayaki**, Président du comité directeur du NEPAD et de l'initiative « 4 pour 1000 ».

Mme Deborah Bossio, de l'organisme scientifique The Nature Conservancy, a fait une présentation inspirante : « Le sol comme solution climatique ». Elle insiste sur le fait qu'à l'avenir, il est nécessaire d'atteindre l'objectif de zéro émission de carbone, mais aussi d'éliminer le carbone de l'atmosphère. Le secteur des terres et surtout le sol apportent la solution. La stabilisation et l'augmentation du carbone organique du sol peuvent atténuer les émissions de 5,5 Gt éq CO₂ par année. Cependant, elle a déploré que même si le potentiel élevé du sol en tant que solution climatique est bien connu, il y a peu de mise en œuvre. Par conséquent, The Nature Conservancy a mené une étude et évalué l'état et les perspectives de la finance carbone pour le carbone du sol. Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes : i) les projets de marché du carbone pour les sols sont rares, ii) les problèmes techniques sont moins problématiques qu'on ne le pense généralement, iii) de nombreux obstacles sont maintenant équilibrés par les opportunités, iv) la taille et le changement d'échelle sont des défis constants et v) le changement d'échelle nécessite une action politique.

Les personnalités suivantes ont pris la parole au cours du débat de haut niveau :

- M. **Samir Taïeb**, Ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et des pêches de Tunisie
- M. **Didier Guillaume**, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de France (vidéo)
- M. **Luis Maria Urriza**, Sous-Secrétaire de l'Agriculture du Secrétariat d'Etat pour l'Agro-Industrie d'Argentine
- Mme. **Naoko Ishii**, Directrice Générale du FEM
- M. **Jean-Luc Chotte**, SPI CNULCD
- M. **Martien Van Nieuwkoop**, Directeur Agriculture Global Practice de la Banque Mondiale
- Mme. **Jenny Kim**, Institut Global Green
- M. **Sandeep Sengupta**, Coordinateur Général Climate Change UICN
- M. **Michel Eddi**, Président Directeur Général du CIRAD
- Mme. **Maria-José Marques**, Membre du Comité Directeur de DesertNet International
- Mme. **Jennifer Chang**, Vice-Présidente de l'IFOAM-Organics International
- M. **Ricardo Ralisch**, Membre fondateur du GCAN
- M. **Bernard Giraud**, Président Livelihoods Fonds
- M. **Ashish Domah**, Directeur SDG Company
- M. **Eric Soubeiran**, Directeur Global Nature, Human Rights & Water Cycle, Danone

Réunion du Forum

- Adoption l'agenda

L'agenda a été adopté par le Forum

- Approbation du rapport du Forum n°2 – Bonn 16 novembre 2017

Le rapport a été adopté par le Forum.

- Rapport annuel d'activités pour 2017 & 2018

Le rapport annuel d'activités pour 2017 et 2018 a été présenté au Forum par M. Paul Luu, Secrétaire exécutif. Le Forum a pris note de tout le travail accompli au cours des dernières années. Les principales réalisations depuis la COP 23 à Bonn ont été l'organisation de réunions statutaires (2e Forum des partenaires, 3e Consortium, 4e et 5e réunion du CST, Symposium régional « 4 pour 1000 en Afrique »), participation à des réunions internationales, collaboration et extension avec d'autres initiatives et partenariats, travail sur le site web et la plate-forme collaborative et travail sur la stratégie de communication (par exemple, newsletter).

- Rapport d'activité du Comité scientifique et technique

Dr. Cornelia Rumpel, Présidente du CST, a présenté les principales activités du CST de l'année écoulée. Deux documents d'opinion ont été rédigés par le CST, soumis à Ambio et publiés dans Nature. Les membres du CST ont participé à de nombreuses conférences scientifiques internationales, comme le 5e Congrès international du riz ou le 21e Congrès mondial de la science du sol, et ont promu cette initiative au sein de la communauté scientifique. Le Consortium avait demandé au CST de développer un référentiel de critères et d'indicateurs pour l'évaluation formative des projets qui répondent aux principes et objectifs de l'initiative tels que définis dans la Déclaration de Paris et les ODD des Nations Unies (ODD2, ODD3, ODD13, ODD15). Le CST a élaboré les critères de référence et les a revus en évaluant les projets. Les critères de référence élaborés ont été testés en évaluant les projets et en les ajustant et les améliorant. De plus, un groupe de travail multilatéral (groupe de travail) a été formé pour évaluer les critères et le processus d'évaluation. Au total, sept projets ont été évalués au cours de la période d'essai. L'évaluation formative des projets avec le référentiel de critères et d'indicateurs "4 pour 1000" a été approuvée par le Consortium. Le CST encourage tous les partenaires à établir et à mettre en œuvre des actions visant à maintenir ou à augmenter le carbone organique du sol et à utiliser les indicateurs du CST pour examiner ces actions. Dr. Rumpel s'est également penché sur le prochain processus de Koronivia et a encouragé les partenaires à communiquer les objectifs en matière de carbone dans le sol dans leur soumission au processus de Koronivia.

- Rapport d'avancement CIRCASA (Coordination de la coopération internationale en matière de recherche sur la séquestration du carbone dans le sol en agriculture) avec les résultats de la 1ère Enquête

Prof. Jean-François Soussana a expliqué que l'initiative « 4 pour 1000 » est l'un des 22 partenaires du projet européen CIRCASA. CIRCASA a pour objectif de développer des synergies de recherche internationales concernant la recherche et le transfert de connaissances sur la séquestration du carbone dans les sols agricoles aux niveaux européen et mondial. L'une des tâches consiste à co-concevoir un programme de recherche stratégique avec les intervenants. Un sondage en ligne sur les perceptions des intervenants concernant le rôle du carbone organique du sol a été mis en œuvre afin d'évaluer les options, les obstacles et les lacunes dans les connaissances en matière de carbone organique du sol en agriculture. L'enquête est ouverte jusqu'en janvier 2019 et

les contributions supplémentaires des parties prenantes (non scientifiques) à l'Initiative « 4 pour 1000 » sont les bienvenues. A l'avenir, CIRCASA aimerait collaborer davantage avec l'Initiative « 4 pour 1000 ». CIRCASA aimerait que le CST examine les résultats du work package 1 sur l'état de l'art et le programme de recherche stratégique développé. De plus, relier la plateforme scientifique CIRCASA à la plateforme collaborative « 4 pour 1000 ».

- Présentation des lauréats des Future Policy Awards "Agroecology" 2018 par M. Rob van Riet, Directeur Climat du World Future Council.

Cette année, le « Future Policy Award » portait sur le thème « Intensifier l'agroécologie ». 51 politiques de 25 pays ont été proposées. La médaille d'or a été remportée par le gouvernement du Sikkim et la Sikkim Organic Mission. Le prix Vision, qui a été attribué l'année dernière à l'Initiative « 4 pour 1000 », a été remis cette année à TEEBAgriFood - The Economics of Ecosystems and Biodiversity for Agriculture and Food Initiative (2018).

- Présentation d'une première version du film sur l'initiative « 4 pour 1000 » de Kiss the Ground

Ateliers thématiques (90 min en sessions parallèles)

1. Bonnes pratiques de gestion du carbone organique des sols : innovation et changement d'échelle

Présentation de MM. Julien Demenois (Cirad, CCI Climat) et Marcelo Marzola (Rizoma Regenerative Agriculture)

Sujet de l'atelier 1 :

Bien que l'on dispose de beaucoup de connaissances sur les pratiques de gestion agricole qui sont bénéfiques pour le carbone du sol, l'adoption à grande échelle est un sujet de discussion en cours. En dépit des nombreuses réussites de la gestion efficace du carbone dans les sols, le changement d'échelle est souvent entravé par le fait que les avantages pour les utilisateurs des terres ne deviennent tangibles que sur le long terme. Au cours de l'atelier, on a discuté des défis et des moyens d'accroître l'adoption de solutions novatrices.

Les messages clés élaborés au cours de l'atelier étaient les suivants :

- L'innovation émerge des agriculteurs eux-mêmes
- Les efforts des agriculteurs peuvent être mis en valeur par le biais de récits vidéo et/ou d'ateliers.
- Le partage des expériences devrait inclure à la fois succès et l'échecs
- Formation des formateurs
- Le financement est le principal obstacle à l'application à plus grande échelle des méthodes efficaces en faveur du stockage du carbone organique des sols.
- L'Initiative « 4 pour 1000 » pourraient se concentrer sur la collecte de fonds pour la formation des agriculteurs régionaux et le renforcement des capacités.

Remarques de l'auditoire :

Les remarques de l'auditoire étaient déjà incluses dans les messages clés.

2. Suivi et rapport sur le carbone organique du sol en vue de l'atténuation des changements climatiques et des avantages en matière d'adaptation à de multiples niveaux

Présentation de M. Tim Tennigkeit (UNIQUE forestry and Land Use) et Mme. Eleanor Milne (Carbon Benefits Project).

Sujet de l'atelier 2 :

L'atelier visait à présenter et à discuter de l'objectif des méthodes rentables de suivi et de rapport du carbone organique des sols, de la façon dont elles peuvent contribuer à accroître la transparence mondiale des mesures de lutte contre les changements climatiques et à déclencher un financement ciblé. Les questions en suspens étaient les suivantes : i) à la suite de l'Accord de Paris, on s'intéresse de plus en plus aux méthodes rentables de suivi et de rapport du carbone organique du sol aux fins de l'atténuation et de l'adaptation, ii) les parties prenantes à différents niveaux donnent la priorité à différentes fonctions de suivi et de rapport (MRV et S&E) et ont différents besoins en information, iii) des systèmes novateurs et économiques de collecte et de partage des données existent et peuvent accélérer des mesures incitatives collectives pour adopter la gestion durable des terres (GDS) à grande échelle, iv) satisfaire les divers besoins des intervenants en information, harmoniser les systèmes de suivi et de rapport aux institutions existantes exige un processus participatif pour concevoir un système intégré.

Les messages clés élaborés au cours de l'atelier étaient les suivants :

- Obtenir davantage d'informations sur la manière dont l'Initiative « 4 pour 1000 » peut aider les pays à accroître leurs ambitions d'action ciblée dans les NDC en termes de carbone du sol.
- Elaborer des éléments à soumettre à la CCNUCC
- Action politique :
 - a) Alignement des objectifs et des cadres de suivi :
 - Réseaux : Réseau INOFO, calcul de la séquestration du carbone par toutes les fermes biologiques
 - Systèmes nationaux de S&E : aider les ministères à aligner les objectifs et à développer des systèmes nationaux intégrés de S&E.
 - Suivi et évaluation à l'échelle internationale : Ensemble commun d'indicateurs et de période de rapport ; système mondial normalisé d'établissement de rapports et de comptabilité
 - b) Mise à l'échelle des projets réussis :
 - Communication et sensibilisation : des bénéfices pour la vie des agriculteurs
 - Renforcement des capacités : journées sur le terrain et démonstration, agriculteurs champions, dialogues multipartites.
 - Finance : utiliser des approches de suivi polyvalentes pour relier les financements existants liés au climat.
 - c) Briser les silos :
 - Plate-forme politique internationale
 - Processus participatifs constants avec de multiples parties prenantes
 - Voyages d'études

- Action de recherche :
 - a) Lacunes et possibilités :
 - Infrarouge & télédétection
 - Évaluation à la ferme
 - Mesure et normalisation inadéquates sur le terrain
 - Meilleure compréhension de la variabilité du paysage
 - Données de fond
 - Les échelles devraient être pertinentes pour les responsables de la mise en œuvre
 - Plateforme mondiale de données
 - LUC MRV en temps réel en dehors des forêts
 - b) Quelles exigences les outils de MRV devraient-ils avoir pour les gouvernements ?
 - Simple, fiable et bon marché
 - Utilisé pour justifier les paiements en faveur des agriculteurs
 - Harmonisé avec l'inventaire national
 - Applicable pour la surveillance NDC et LDN
 - Atelier avec les donateurs pour comprendre les utilisations actuelles et les besoins prévalents

3. La gestion de la matière organique en milieu urbain et son lien avec les zones rurales

Présentation liminaire de Mme Cornelia Rumpel (Président du Comité scientifique et technique « 4 pour 1000 »)

Sujet de l'atelier 3 :

Étant donné qu'aujourd'hui environ 55 % de la population mondiale vit dans les zones urbaines, la plupart des aliments produits dans les zones rurales sont transportés vers les villes, ce qui produit de grandes quantités de déchets organiques qui ne retournent pas dans le sol. En même temps, l'accumulation de carbone dans le sol est souvent limitée par l'absence de ressources en matière organique comme intrants. Cette session discutera des liens entre les zones rurales et urbaines en termes de cycle et de recyclage des matières organiques, des options commerciales associées et des opportunités d'engagement des villes dans l'initiative « 4 pour 1000 ».

Les messages clés élaborés au cours de l'atelier étaient les suivants :

- Les déchets organiques dans les zones urbaines pourraient être transformés en amendements organiques par compostage.
- La gestion de la matière organique doit s'appuyer sur des concepts écologiques
- Pas de politique de compostage des déchets organiques
- Cas par pays : i) en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne, etc. les déchets sont triés de manière sélective, ii) à Paris l'administration travaille avec une entreprise locale pour le compostage des déchets organiques, iii) au Brésil il existe de vastes programmes de production de compost dans les écoles préscolaires
- Principaux avantages de l'utilisation du compost : réduction des déchets, économie circulaire, génération de revenus (par l'emballage et la vente), création d'emplois, renforcement des capacités,

- Conséquence possible de l'utilisation du compost : l'utilisation d'eau polluée avec des conséquences sur la sécurité alimentaire

4. Implication du secteur privé dans le stockage du carbone organique du sol et la compensation des émissions

Présentation de M. Eric Soubeiran (DANONE) et Mme. Marion Verles (Gold Standard).

Sujet de l'atelier 4 :

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de neutralité climatique, certaines entreprises ont inclus la gestion durable des sols dans leur vision de la chaîne d'approvisionnement. Les questions pratiques, y compris l'engagement des agriculteurs et la perception qu'ils ont de la réussite de la mise en œuvre, seront abordées avec l'exemple de DANONE. Le rôle des normes pour faciliter la mise en œuvre fera partie des discussions.

Les messages clés élaborés au cours de l'atelier étaient les suivants :

- Les investisseurs commerciaux et les agriculteurs sont tous réticents à prendre des risques. Il y a deux façons de réduire les risques : i) Garantir les résultats (les compagnies d'assurance pourraient jouer un rôle) ii) Fournir un cadre et des lignes directrices stables
- Gold Standard répond à la nécessité pour les entreprises d'avoir un moyen simple, financièrement viable et crédible de quantifier les impacts.
- Les défis étaient les suivants : i) le suivi est coûteux, ii) la transition est coûteuse, iii) le rendement financier douteux de l'investissement, iv) 7 à 8 % maximum du rendement financier de l'investissement en agriculture.
- Solutions possibles : i) De nouvelles approches en matière de surveillance, telles que l'externalisation et l'utilisation d'outils numériques tels que la télédétection, ii) les politiques publiques doivent refléter la composante sociale de l'agriculture et le fait qu'il se n'agit pas seulement d'une question financière, iii) les gouvernements pourraient subventionner une période de transition de cinq ans pour les grandes exploitations, iv) les gouvernements pourraient également soutenir l'assistance technique aux petits exploitants agricoles

Remarques de l'auditoire :

- Il existe de nombreux labels du secteur privé pour une production agricole durable ; pour le consommateur, il est difficile de comprendre et de différencier les labels.
- Possibilité de développer de nouveaux modèles d'affaires entre l'industrie alimentaire et les agriculteurs avec des contrats à long terme
- L'élaboration de labels devrait être appuyée par les États et inclure les consommateurs.
- Aux Etats-Unis, de grandes entreprises alimentaires démontrent l'origine de leurs produits et la manière dont ils sont produits via les réseaux sociaux en contact direct avec le consommateur.

Conclusion et clôture du 3ème Forum à 16h00 par **M. Stéphane LE FOLL**.

Toutes les présentations, documents et vidéos pertinentes sont disponibles via le lien :
<https://4per1000day2018.sciencesconf.org/>